

Livre blanc : impôt et finances.

IMPOTS

- Augmentation de la valeur locative.
- Variation des Taux TH et TF
- Evolution des Taxes de Séjour.

FINANCES

- Plan pluriannuel
- Investissements maîtrisés en adéquation avec notre capacité d'endettement.

1

Finances

Sur le plan des finances de la Mairie, il conviendrait impérativement d'établir une comptabilité avec des comptes séparés pour NEUFCHATEL et HARDELLOT.

Une Mairie, c'est une société comme une autre, avec différents centres de profits. Elle se doit d'établir cette comptabilité par centres, et de la rendre publique.

2

Appliquer la devise d'Hardelot : Famille, Sport, Nature. Et donc :

Arrêt de la densification des constructions, Arrêt de la construction d'immeubles... Vente au conservatoire du littoral de la partie nord détenue actuellement par la société du domaine d'Hardelot.

Baisse des impôts locaux qui sont exorbitants.

Approche chiffrée de tous les domaines d'activité :

Budget avec répartition des recettes et dépenses entre Neufchatel et Hardelot

Lors des échanges concernant le cinéma d'Hardelot, je n'ai pas vu d'approche chiffrée : nombre d'entrées par an, coût d'exploitation, coût des travaux, rentabilité d'une entrée bref les informations financières de gestion qui auraient pu enrichir le débat.

BESOIN D'AVOIR A LA MAIRIE UN CONTROLEUR DE GESTION (et un COST KILLER ?) qui puisse analyser les projets d'investissement, les dépenses, les économies à réaliser...

3

Impôts Fonciers 2025 : Le paiement c'est pour le 15 octobre !

A noter : la TEOM(Taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères), cette taxe prélevée par la CAB évolue de 7,95% en 2024 à 8,20% en 2025. Payée en même temps que la taxe foncière, elle finance la collecte et le traitement des déchets. Le calcul de la TEOM s'effectue à partir de la valeur locative de votre bien. C'est ce mode de calcul, semblable à celui de la taxe foncière, qui interpelle parce qu'il ne tient pas compte du volume de déchets produits, ni du nombre d'habitants par logement.



Or la part des résidences secondaires représente 4/5 de l'habitat de la commune. De plus l'organisation nouvelle de la collecte des déchets alimentaires sollicite désormais les habitants en les amenant à les déposer aux PAV « points d'apports volontaires »! Par ailleurs la collecte des poubelles « grises » a lieu deux fois par mois. **Plus d'équité n'est-elle pas nécessaire ?**

4

- Trop de voitures attribuées au personnel communal 5 -

que les subventions de fonctionnement ,destinées aux associations, votées en conseil municipal ne dépassent pas 15 % des recettes de fonctionnement de ces associations.

Une telle démarche de demande de subventions ne peut être renouvelée dans les trois prochaines années qui suivent une décision positive.

que les subventions municipales concernant un investissement ne dépassent pas 30 % de celui-ci L' attribution déclenche la présentation de la facture justificative de la réalisation en dedans des 6 mois sous peine de remboursement de ladite subvention.

6

Thème : **Equité entre les bourgs d'Hardelot-Plage et Neufchâtel** – objectif : équité ou séparation des communes. Il semblerait à la comparaison des **impôts fonciers** que Hardelot Plage paie pour des services installés sur Neufchâtel, qui paie beaucoup moins... et inaccessibles pour les Hardelotois compte tenu de la distance avec ces services.

- Impôts Fonciers : **cohérences des taux** appliqués entre Neuchâtel et Hardelot, si l'on veut une seule commune de Neufchâtel- Hardelot sachant que le bourg d'Hardelot ne dispose pas de la police municipale, de la gendarmerie, de services de secours, de la gare, de la salle polyvalence avec son co-working, de la banque, de la maison médicale, du cimetière, etc... et bien entendu de la mairie !

7

Pas de contreparties impôts/services à Hardelot ex Eclairage Courtilles ;

Les candidats devront prendre l'engagement d'absence de surtaxes pour les résidents secondaires

Engagements/CAB ; ramassage déchets verts et ordures ménagères, gestion point propre à transférer à la CAB avec des horaires élargis

- Augmenter en saison le nombre de passages
- Pourquoi pas plusieurs régimes de collectes selon les communes (existe ailleurs)

NH fortement contributif parmi les communes de la CAB

Ramassage des Verres mal assuré (débris sur la chaussée, cause de crevaisons)

Recherches d'économies (NH commune riche) ; Recettes/ dépenses hors normes. Etaler la dette et se concentrer sur des investissements pertinents

Prix de l'eau ?? différence/autres communes ; revisiter le contrat de la CAB

Plus de transparence sur les comptes

8

Ne pas augmenter le taux d'imposition de la taxe foncière et des taxes spéciales, des droits de mutation et autres..., en cours de mandat, ni au début, ni à la fin.

9

Gâchis d'argent public , c'est ce qui me vient à l'esprit au regard des chantiers base nautique et nouveau tronçon de digue:

Base nautique

Projet qui est "dans les tuyaux" depuis plus de 10 ans ...qui a vu son aboutissement il y a 4 ou 5 ans (si mes souvenirs sont bons) et qui a couté il me semble plus de 4 millions d euros. La réfection de la base nautique était nécessaire et sa vocation première est bien d accueillir bateaux, chars à voile etc....pour accès plage ou mer.

Et pourtant toujours aucune solution pour la descente des bateaux qui supposerait que l'on allonge l'accès mer pour éviter cette "marche" si dangereuse. La municipalité se retranche devant un problème administratif qui dépend d autres instances ...mais à quand le poing sur la table, le RV avec notre ancien maire (Mr Pont) devenu député pour qu'enfin une autorisation de réfection soit accordée ? Les marches des escaliers plage ont elles été prolongées sans tant de délai

En attendant cette autorisation, la municipalité supporte le coût du personnel municipal qui vient chercher du sable sur le bord de plage (et là c'est autorisé???) pour remblayer après la marée. De surcroit cela abime la plage qui reste de plus en plus humide car le sable ne revient pas !!! .Parfois même on voit des camions déposer du sable sur la descente et des tracteurs l'étaler ensuite sur la plage devant la descente? (je ne pensai pas que l'on puisse ramener du sable de l'extérieur ?)

Sans compter que si le personnel ne passe pas, il est alors impossible de descendre un bateau ou autre engin ...cela a encore été le cas lors de cette magnifique journée du 8 novembre dernier pour les plaisanciers et/ou pompiers empêchés d'accéder à la plage ou à la mer!

Récemment nous avons vu apparaître un stock de blocs plastique sur la base de glisse (budget 100.000 € à confirmer), puis un début de ponton flottant....nombreux sourires des passants qui parlaient sur la durée de vie de cette installationsauf erreur l'installation aura duré moins de 3 semaines....au premier gros coup de vent tout a sauté!!! et discrètement les services municipaux ont retiré les vestiges du ponton, et les blocs restants qui devaient servir à ???? Ici aucune communication n'a été faite ds le bulletin municipal? Qui a pris une décision aussi absurde face aux contraintes climatiques

La toiture avait été végétalisée. Nous avions assisté à la plantation de ces nombreux et divers végétaux (sauf erreur budget de 340.000€). Il faut se demander encore si le marché a été décidé avec des personnes qui connaissent les contraintes du bord de mer. Aucun entretien , ou plantations inadaptées ? Il y a qq mois tout a été tondu et il reste un espace vert banal...qui ne choque pas mais toutes ces espèces plantées ont disparu ?Et notre argent avec!

On peut aussi évoquer les sapins plantés sur le parking de la base de glisse....plantations inadaptées et non entretenues qui n'auront pas tenu un an !! quel gâchis encore.

Nouvelle digue piétonne

IAPH en a déjà parlé dans ses lettres hebdomadaires.

Je voudrais juste revenir sur les plantations d oyats (en cours ou terminées ?). Elles ont démarré cet été mais n'ont pas été protégées du passage des promeneurs entre les 2 voies (piéton/vélo). Par ce fait, elles sont écrasées les unes après les autres ...Il suffisait juste de poser une corde, des barrières ou autres dispositif dissuasif pour protéger ces végétaux , le temps qu'ils s'enracinent bien et se développent. Ou encore planter des espèces plus volumineuseset surtout arroser la première année ! Là on constate déjà qu'ils sont écrasés , à peine visibles ... l'aménagement de cette zone ne semble pas avoir été mené par des personnes soucieuses du contexte.

Voilà pourquoi je m interroge sur toutes ces dépenses d argent public menées à tort et à travers."

TAXE D'HABITATION CONSOLIDEE POUR 2025 AUX RESIDENCES SECONDAIRES ;
CES HABITANTS REPRESENTENT 4/5 DE LA POPULATION ET CONNAISSENT AUSSI
LA TAXE FONCIERE A 100% AINSI QUE LA TEOM.
CES 4/5 RESIDENT EN APPARTEMENT OU VILLA MAIS NE SONT QU'HABITES PENDANT
LES VACANCES. CERTAINES VILLAS SONT BIEN SOUVENT OCCUPEES POUR
LES WEEK-END PUISQUE LES PROPRIETAIRES ENTRETIENNENT LES CANIVAUx,
LE BORDS DE ROUTE EN GAZON MEME EN ETANT GENES POUR LE DEPOT DES
ENCOMBRANTS.
CES FONDS PUBLICS SONT DONC APPLIQUES A 100% MAIS, POUR QU'ELLE UTILISATION
FONCTIONNEMENT DE L'ENSEMBLE DES SERVICES, REMBOURSEMENT DE LA DETTE,
ENTRETIEN DES VOIES ? ... IL EST VRAI QU' HARDELOT EST UNE STATION TRES FAMILIALE
OU LES COMMERCANTS OBTIENNENT DE BONS RETOURS GRACE AUX NOMBREUSES ANIMATIONS
SELON LES STATISTIQUES : VIS A VIS DE COMMUNES SIMILAIRES
2024 +22,45% 2025+13,77% SOIT PLUS ELEVE DE 63% SACHANT QU'ENTRE 2000 / 2014
AUGMENTATION DE 44%
IL EST VRAI QUE CE MONDE PROFITE DES ACTIVITES SPORTIVES, CULTUELLES, CULTURELLES,
ANIMATIONS DIVERSES, VISITES PATRIMOINE.
NE SERAIT-il PAS JUDICIEUX D'AVOIR UNE REPARTITION SUR LA TH ?
TOUTEFOIS : BIEN VIVRE A HARDELOT EST APPRECIABLE